

PV: 138527

Jury 504

ATIFICAT PROVISOIR Valable jusqu'au 31 décembre



Direction Générale des Examens et Concours

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Je soussigné(e), Président(e) du Jury 504 certifie que DIANDA Wendpouiré Jean Anicet né(e) le 27 novembre 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) est déclaré(e) digne du grade de bachelier de l'enseignement général série D, mathématiques et sciences de la vie et de la terre de la session normale 2023 avec la mention Passable.

En foi de quoi le présent certificat provisoire lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

TRES IMPORTANT:

GAOUA, le 30 juin 2023

Président(e) du jury - Il n'est délivré qu'un seul certificat. Il appartient à l'intéressé(e) d'en faire etabli des copies certifiées conformes.

- Ce certificat ne doit comporter ni rature, h surcharge sous peine de nullité

- L'original de ce certificat devra être présenté lors de la délivrance du diplôme

SOME Seghzomè

angbewindin Armel

Ref: 23015040101003

Faso)

Né(e) le 27 novembre 2000 à Ouagadougou (Burkina

DIANDA Wendpouiré Jean Anicet

Relevé de Notes du baccalauréat

SESSION NORMALE 2023

SÉRIE (OPTION) D, MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE LA

Etablissement : LYCÉE MUNICIPAL GAOUA

VIE ET DE LA TERRE

	Ecrite	Ecrite	Ecrite	Ecrite	Ecrite	Ecrite	Pratique	Ecrite	Code		
Totaux: 26	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences Physiques	Philosophie	Mathématiques	Histoire et Géographie	Français	Education Physique et Sportive	Anglais - Ecrit	Libellé	Matières	
26	OI WORK	5	2	5	2	ω	2	2	Coéf.		
1	9	795	8	10)	टी	RS2	18	12	Note/20		
282	45	V45	16	50	30	36	36	24	Coéf. Note/20 Note pondérée Sur Note/20 Meilleure note Note retenue Note pondérée Sur	Premier tour NA	
520	100	100	40	100	40	60	40	40	Sur		
N Y	1	1	1	1	1	12/		T	lote/20	Se	
2		3/8/3					V		Meilleure note	Second tour	outy out
								1	Note retenue	Réc	
							1		Note pondérée	Récapitulatif	
						1			Sur		



Situation définifitive :

Décision du jury à l'issue de la

délibération du premier tour

Admis(e)

Le présent relevé ne doit c Il appartient à l'inte d'en faire etablig des copies cu

Totaux: 282 sur 520

Moyenne générale : 10,85 sur 20

Décision du jury à l'issue de la délibération du second tour

Fait à GAOUA, le 30 juin 2023

is peine de nullité

Président(e) du jury

Le des Examens





